

Comment les habitants de Chassenon font-ils vivre leur commune?

L'organisation de la commune

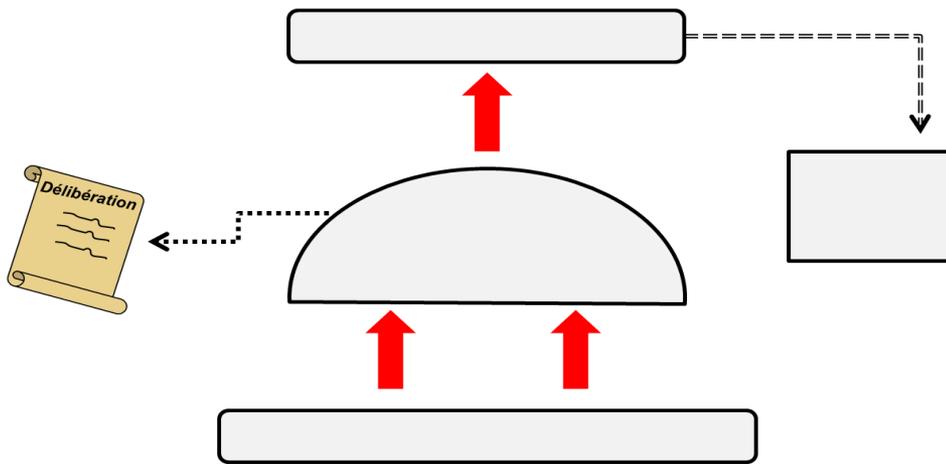
Complète le schéma à l'aide de la liste suivante :

- Doc 1**
- Conseil municipal
 - Citoyens de la commune
 - Maire
 - Services municipaux

Articles du Code électoral

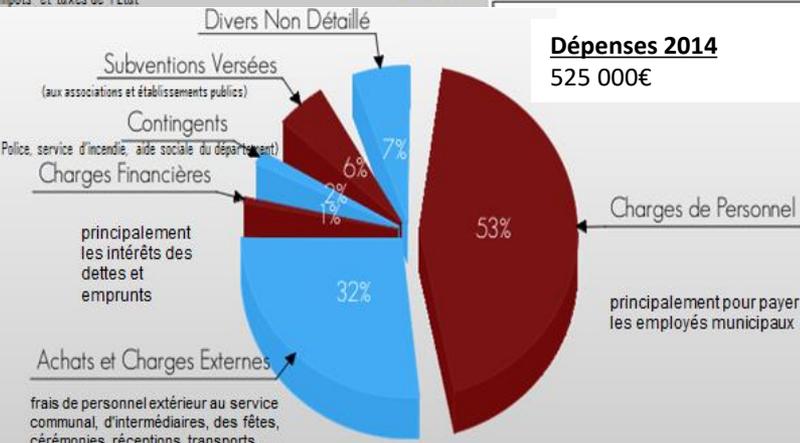
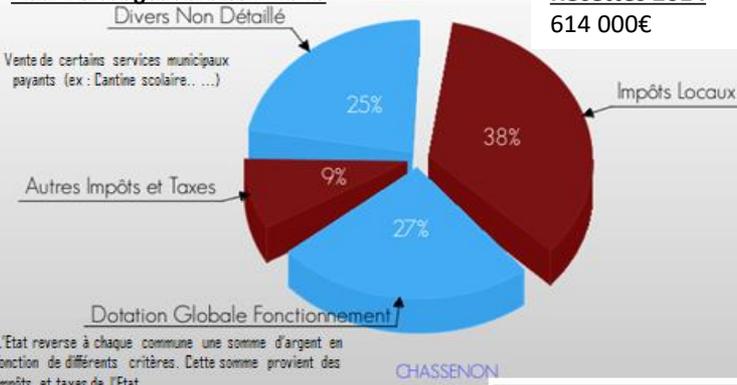
Art L 127 : « Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans ».

Art L 2122 -4 du code général des collectivités territoriales : « Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue ».



- Élit, élitent
- ==> Dirige
- ...> Discute et vote

Doc 2 le budget de la commune



Doc 3 Extrait de la brochure du Conseil Municipal de décembre 2017

Ouverture du jardin pour tous

Très attendu par les enfants et les parents, le jardin pour tous a ouvert le 8 novembre. Cet ancien jardin offre désormais une aire de jeux pour les plus jeunes ainsi qu'un vélo élitique et une table de ping pong pour les plus grands. Des bancs sont installés pour permettre un lieu de rencontre pour toutes les générations. L'idée du conseil municipal est de redonner ici, un lieu de détente et de loisir où se crée de l'animation et de la convivialité pour tous. Situé sur le chemin de la chasse au trésor « Terra Aventura », ce nouvel espace permettra d'accueillir prochainement une table de pique-nique et invitera les promeneurs à s'arrêter. Ce lieu contribue également à donner une bonne image de marque à notre village et à le rendre attractif.



Conformément à la politique d'embellissement, le fleurissement de ce jardin a été pensé lors des réunions participatives qui rassemblent habitants, employés municipaux et élus. Le coût de cet aménagement s'élève à 7 910.04 € ht qui a été subventionné à hauteur de 3 955 € ht. (1)

L'inauguration aura lieu au printemps 2018.

Doc 4 Extrait du compte rendu du conseil municipal du 7 avril 2017

9) ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR 2017.

Le conseil municipal à la majorité fixe comme suit la liste des subventions accordées pour 2017 :

• Comité des fêtes de Chassenon	2 750.00 €
• Association des Parents d'Elèves de Chassenon (APEC)	750.00 €
• Club de l'amitié du 3ème âge de Chassenon	100.00 €
• Société communale de chasse de Chassenon	200.00 €
• Société des amis de Chassenon	200.00 €
• FSR Club Villegoueixois	50.00 €
• FNATH Chabanais	50.00 €
• Foyer Socio-Educatif du collège de Chabanais	150.00 €
• ADMR	400.00 €
• Association prévention routière	50.00 €

Accorde une subvention complémentaire à titre exceptionnelle à la société de chasse pour un montant de

300.00 €

Total : 5 000.00€

Consignes :

- Doc 1 : Compléter le schéma à l'aide des articles du code électoral et de la légende.
- Doc 2 : D'où proviennent surtout les recettes de la commune ?
- Utiliser les documents 3 et 4 pour expliquer comment le conseil municipal agit pour faire vivre la commune.
- A quelle catégorie de dépenses (doc 2) appartiennent les dépenses du doc 4 ? Quelle part des dépenses municipales représentent-elles ?
- Doc 3 : Quelle aide sollicite le conseil municipal ? Pourquoi ?

(1) Aide de la communauté de communes de Charente Limousine (62 communes regroupées)